

Centre Communal d'Action Sociale de SIROS

Tél : 05.59.68.66.05

Fax : 05.59. 68.72.80

mairie.siros@wanadoo.fr

Siros, le 15 décembre 2014

Madame, Monsieur, Cher(e) administré(e),

Notre Commune s'est inscrite dans l'action :

Ma Commune Ma Santé

Cette action réservée aux administrés de notre Commune permettra à tous nos concitoyens d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions, grâce au principe de mutualisation proposé par l'Association loi 1901 ACTIOM.

LE BIEN-ETRE DE NOS ADMINISTRES EST NOTRE MISSION.

L'offre Ma Commune Ma Santé est une réponse aux besoins de mutuelle santé de nos administrés NON COUVERTS ou plus simplement en recherche d'UN TARIF PLUS AVANTAGEUX.

L'association ACTIOM, via son action Ma Commune Ma Santé, bénéficie de notre entière accréditation.

Une permanence sera tenue par une Conseillère, à la Mairie de Siros,

le lundi 22 décembre prochain, de 15 H à 18 H 30 *

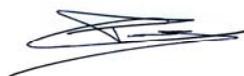
afin de vous apporter toutes les informations concernant les tarifs, ainsi que le mode de fonctionnement. Une occasion à ne pas manquer !

D'ores et déjà, sachez qu'à cette période de l'année, il est encore possible dans la majorité des cas, de résilier sa Mutuelle dans le cadre de la « loi Châtel », qui stipule : « *La résiliation est possible dans les 20 jours suite à l'expédition de l'avis d'échéance par la compagnie d'assurance, (le tampon de l'enveloppe fait foi)* ». Sur ce point précis, la Conseillère vous apportera toute précision utile.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt tout particulier, que vous porterez à cette action sociale initiée par vos élus pour le bénéfice de tous.

Bien cordialement,

Le Président



Christophe PANDO

* Les personnes intéressées et indisponibles ce jour-là peuvent laisser leurs coordonnées au Secrétariat de Mairie. Elles seront contactées ultérieurement.